



Reçu par le
Pde RS le 19/05/2017



Paris, le 22 mai 2017.

Mr Christophe BOUTEILLE
Directeur de l'ETOF
13 rue d'Amsterdam
75008 PARIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du Code du travail, les organisations syndicales SUD-Rail, CFDT, CGT et FO vous déposent un préavis de grève **concernant l'ensemble des ADC de l'ETOF et tous ceux amenés à les remplacer.**

Les modalités seront :

- Reconduction par période de 24h.**
- A partir du lundi 05 juin 2017 à 20h00 pour une durée illimitée**

Ce préavis est motivée par :

La non prise en compte de la direction de doubler les primes EAS pour les agents de conduite de l'ETOF.

Les Organisations Syndicales restent évidemment disponibles pour engager une véritable conciliation qui aboutirait à l'abandon du conflit.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

SUD-Rail

FGAAC/CFDT

T. Normand

CGT

T. ANTONIO

FO

E. FAUCHON